

**À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA  
OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 À 18 H 30, À  
LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Les membres du conseil suivants :

La conseillère Madame Cathy Roy, présente

La conseillère Madame Elisabeth Boil, présente

La conseillère Madame Marjolaine Guillemette, présente

Le conseiller Monsieur Martin Valcourt, présent

Les sièges des conseillers des numéros 3 et 6 sont vacants.

Sous la présidence de Monsieur Marc-Olivier Désilets, maire.

Assiste également à la séance, Madame Monique Polard, directrice générale.

Le quorum est constaté.

-----  
**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)
3. Adoption des prévisions budgétaires 2024 (résolution)
4. Programme triennal d'immobilisations 2024 – 2025 – 2026 (résolution)
5. Période de questions
6. Levée de la séance

-----  
**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La séance est publique.

Monsieur Marc-Olivier Désilets, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes présentes dans l'assistance.

Le quorum est constaté.

**2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu l'ordre du jour par courriel le 1<sup>er</sup> décembre 2023 en plus d'avoir l'information lors de l'atelier du 28 novembre dernier;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

2023-12-607

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que l'ordre du jour remis est adopté.

**ADOPTÉE**

2023-12-608

3. **Adoption des prévisions budgétaires 2024 (résolution)**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE le conseil de la Ville de Scotstown adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024, au montant de 1 496 272 \$;

**Budget 2024**

Revenus

Taxes sur la valeur foncière	359 503,00 \$
Taxes sur une autre base	481 503,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	41 773,00 \$
Transferts	158 515,00 \$
Services rendus	400 198,00 \$
Amendes et pénalités	500,00 \$
Imposition de droits	32 280,00 \$
Intérêts	8 000,00 \$
Autres revenus	14 000,00 \$
Total	1 496 272,00 \$

**Charges**

Conseil municipal	53 845,00 \$
Application de la loi	2 450,00 \$
Gestion financière et administrative	190 589,00 \$
Greffe	4 875,00 \$
Évaluation	8 480,00 \$
Autres (assurances, contribution, quote-part MRC, etc.)	51 340,00 \$
Police	26 234,00 \$
Sécurité incendie	71 730,00 \$
Sécurité civile	800,00 \$
Voirie municipale	155 150,00 \$
Enlèvement de la neige	79 450,00 \$
Éclairage des rues	13 000,00 \$
Transport collectif et adapté	2 615,00 \$
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	71 140,00 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	16 600,00 \$
Traitement des eaux usées	42 675,00 \$
Réseaux d'égouts	24 860,00 \$
Matières résiduelles – Collecte, transport et traitement	82 704,00 \$
Matières recyclables – Collecte, transport et traitement	23 010,50 \$
Matières organiques - Collecte, transport et traitement	12 482,00 \$
Service de collecte de la route 257	327 643,00 \$
Protection de l'environnement	2 650,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	48 650,00 \$
Loisirs et culture	57 435,00 \$
Dette à long terme	54 962,00 \$
Financement	126 310,00 \$
Activités d'investissement	20 592,50 \$
Appropriation du surplus accumulé	(76 000,00 \$)
Total	1 496 272,00 \$

QUE le conseil décrète que le document explicatif des prévisions budgétaires 2024 sera publié et distribué à chaque adresse civique par l'Info-Scotstown, édition du mois de décembre 2023, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

**ADOPTÉE**

2023-12-609

4. **Programme triennal d'immobilisations 2024 – 2025 - 2026**

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

D'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 suivantes :

Année	2024	2025	2026
Immobilisation – Divers	0 \$	5 000 \$	5 000 \$
Immobilisation - Incendie	0 \$	2 000 \$	1 000 \$
Aqueduc – Compteurs d'eau	0 \$	5 000 \$	3 000 \$
Aqueduc – Équipements poste chlore	0 \$	3 000 \$	4 000 \$
Aqueduc – Puits	0 \$	3 000 \$	3 000 \$
Informatique / équipement bureau	0 \$	1 000 \$	2 000 \$
Immobilisation garage / caserne	0 \$	2 000 \$	1 000 \$
Immobilisation – Voirie	0 \$	3 000 \$	10 000 \$
Égout – Postes de pompage	0 \$	3 000 \$	3 000 \$
Immobilisation - Hôtel de Ville	0 \$	5 000 \$	6 000 \$
TECQ 2024 – 2028	20 592,50 \$	20 000 \$	20 000 \$
Immobilisation - Parcs et terrain jeux	0 \$	3 000 \$	3 000 \$
Parc Walter-MacKenzie : Bâtiment	0 \$	2 000 \$	2 000 \$
Immobilisation – Réservoir eau pot.	0 \$	3 000 \$	2 000 \$
Total	20 592,50 \$	60 000 \$	65 000 \$

**ADOPTÉE**

5. **Période de questions : sujets relatifs à l'ordre du jour de la séance**

Monsieur Marc-Olivier Désilets, maire, répond aux questions des personnes présentes dans l'assistance.

2023-11-610

6. **Levée de la séance (résolution)**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la levée de la séance soit prononcée. Il est 19 h 22.

**ADOPTÉE**

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

\_\_\_\_\_  
Marc-Olivier Désilets, Maire

\_\_\_\_\_  
Monique Polard, Directrice générale